

Aubergenville, le 24 mars 2020



Mesures exceptionnelles d'accompagnement des entreprises

GPS&O se mobilise au service des acteurs économiques

La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise met en place une cellule de crise dédiée au soutien des acteurs économiques (commerçants, artisans, chefs d'entreprise, auto-entrepreneurs...) impactés par la crise sanitaire du Covid-19. Son objectif : faire connaître et faciliter l'accès aux mesures exceptionnelles en faveur des entreprises en difficulté.

GPS&O fait du développement économique une priorité en soutenant les créateurs et les chefs d'entreprise. En cette période de crise sanitaire qui fragilise le tissu économique, les services communautaires sont engagés pour agir de façon coordonnée sur l'ensemble des mesures prises au niveau national, régional et départemental, et pour répondre au mieux et au plus vite aux besoins des entreprises du territoire.

Dix agents de la direction du Développement économique de la communauté urbaine sont mobilisés au service des créateurs et entrepreneurs. Ce service de proximité est à leur disposition pour :

- Informer sur l'ensemble des mesures prises à l'échelle nationale, régionale et départementale
- Décrypter les besoins et les mesures mobilisables en fonction des différentes situations
- Relayer les questions auprès des institutions publiques et opérateurs concernés (services de l'Etat - Préfecture, DIRECCTE, DGFIP, Région Île-de-France, BPI France, Département des Yvelines, Chambres consulaires des Yvelines...)

Au cœur du réseau

GPS&O est impliqué aux côtés de l'Etat, de la Région Île-de-France, du Département des Yvelines et des autres partenaires (BPI, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambres des Métiers et de l'Artisanat, fédérations professionnelles) pour expliciter et relayer les mesures exceptionnelles d'aides aux entreprises. Concrètement, la communauté urbaine est partie prenante de la cellule de crise territoriale qui se réunit très régulièrement pour suivre et actualiser toutes les mesures décidées par

les pouvoirs publics, se coordonner entre opérateurs publics et également remonter les informations de terrain des entreprises en difficultés.

GPS&O porte d'entrée des entreprises

Pour être au plus près des entrepreneurs, cette information a été relayée auprès des réseaux et clubs d'entreprises, soit une dizaine d'associations représentant près de 1 000 entreprises.

Un dispositif de veille et d'anticipation de difficultés est également déployé auprès des porteurs de projets incubés (une soixantaine) et sociétés hébergées dans les pépinières et hôtels de la communauté urbaine, gérés par la Société Publique Locale « GPS&O Immobiliser d'entreprise », qui accueillent 150 entreprises.

L'adresse email deveco@gpseo.fr centralise l'ensemble des questions qui sont ensuite traitées de manière individuelle par les agents de la cellule.

Fiscalité, charges sociales, activité partielle, trésorerie, crédit...

Mesures fiscales et sociales, chômage partiel, médiation du crédit ou obtention de crédit (...) : des moyens exceptionnels sont mis en place et régulièrement ajustés. La cellule de crise dématérialisée de GPS&O a vocation à faire connaître ces dispositifs et en faciliter l'accès aux acteurs économiques du bassin.

Enfin, GPS&O n'oublie pas son propre rôle dans l'écosystème économique. Ainsi, la direction financière de la communauté urbaine s'est organisée pour être en capacité d'assurer sans retard un paiement des factures de ses prestataires et fournisseurs.

À propos de la communauté urbaine

Grand Paris Seine & Oise, la plus importante communauté urbaine de France, s'étend sur 500 km² et compte plus de 408 000 habitants répartis dans 73 communes. Ce territoire est l'un des maillons stratégiques aux portes du Grand Paris, au cœur des grands projets de la vallée de la Seine. Aéronautique, automobile, agriculture, facture instrumentale... font de ce territoire un laboratoire d'innovations. La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise gère plusieurs compétences structurantes : mobilité et déplacements, développement économique, aménagement, habitat, voirie, culture, sport, environnement, déchets, eau et assainissement.